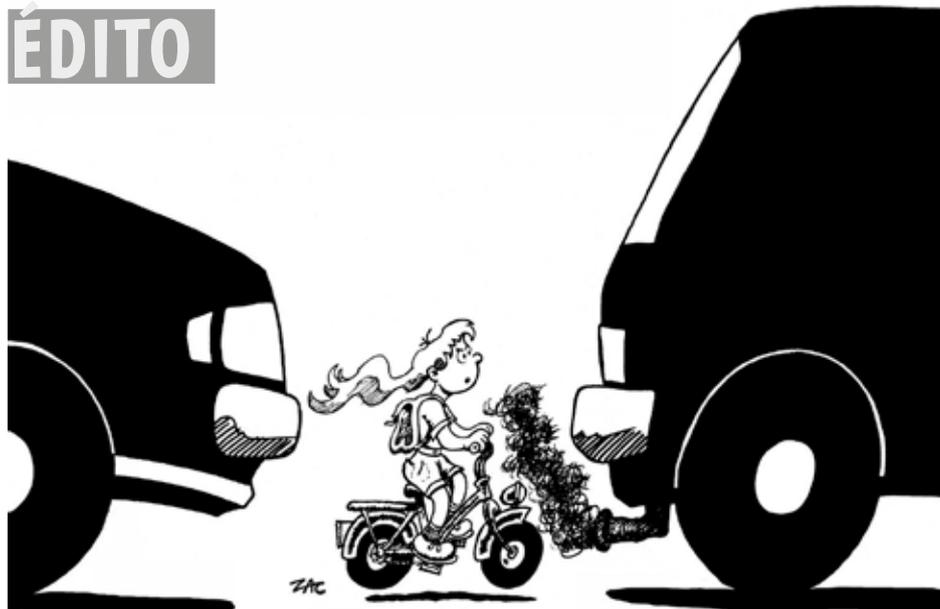


Bicyc' LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" > novembre 2015 > n°104

ÉDITO



À VÉLO À L'ÉCOLE

La rentrée est maintenant déjà bien entamée et vous êtes de plus en plus nombreux, jeunes parents à emmener vos enfants à vélo à l'école. Certains en utilisant un vélo cargo, certains avec un vélo tout seul, d'autres avec des trottinettes, et puis d'autres sans doute encore plus nombreux tout simplement à pied. Sans doute aussi avez-vous remarqué que les enfants venant à vélo font des envieux parmi leurs camarades, parce que le vélo c'est ludique, amusant. Et puis entendez-vous aussi « Vous n'y pensez pas, le vélo c'est dangereux avec toutes ces voitures qui roulent dans la rue ! » Alors faisons des rues qui vont vers les écoles un espace convivial, un espace partagé au profit des piétons et des vélos.

Place au Vélo a décidé de placer l'année 2016 sur le thème du vélo pour se rendre à l'école, au collège ou au lycée. Mettons en place les conditions pour se déplacer facilement, en sécurité. Ce n'est pas uniquement des aménagements cyclables qui sont nécessaires. Ce sont par exemple des mesures de fermeture de rues aux heures d'entrée et de sortie comme cela se pratique pour certaines écoles de Rezé, cela ne coûte rien. Faire de ces rues des zones de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h et où les piétons et les vélos sont prioritaires. Bref utilisons tout l'arsenal réglementaire pour limiter l'usage et la vitesse des véhicules motorisés, si besoin par des dispositifs contraignants, à l'approche des espaces scolaires. Agissons en lien avec les associations de parents, les personnels des écoles, les élus de quartier pour obtenir des stationnements corrects pour les vélos des élèves. Place au Vélo à travers les projets que nous menons dans les collèges entend amplifier ses actions auprès des enfants et des jeunes pour faire du vélo le moyen de déplacement idéal. Plus ils seront nombreux dans la ville, plus les déplacements en seront facilités. Les enfants sont demandeurs allons-y ! À l'heure où les lobbys des motorisés s'opposent aux limitations des vitesses et voudraient faire de l'espace urbain un circuit de vitesse, à nous d'agir auprès des responsables politiques, des élus, des différents services pour qu'au-delà du discours, la ville apaisée ne soit pas un vain mot. Il ne s'agit pas « d'opposer les modes de déplacements » mais de rendre le partage de la rue équitable en faveur des mobilités actives. Des choix politiques forts doivent être faits afin de renverser cette norme pour que les accidents tragiques de piétons et de cyclistes que nous avons connus ces dernières semaines ne se renouvellent pas.

Jean-Paul Berthelot
Président Place au Vélo

Actualités p.2

Sortir de la fatalité
des accidents
cyclistes/piétons p.3

« Cartopartie » p.3

La ville apaisée, mon œil
p.4

Une priorité : Aller à
l'école à vélo p.5

Les Actions de PAV p.6

Les plassevélites
écrivent p.7

Sorties PAV / Agenda p.8

À ne pas oublier!

- **7 novembre à 9h30 :**
Manifestation :
**« Pour un partage de
la rue en faveur des
plus vulnérables ! »**
- **3 et 5 novembre :**
Opération
« Cyclistes Brillez »
- **14 novembre :**
Festival du Voyage à Vélo



INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE VÉLO

Créée par la « loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte » du 12 août 2015, après avoir fait l'objet d'une expérimentation positive, l'indemnité kilométrique vélo (IK vélo pour les initiés) devrait devenir une réalité cet automne avec la publication du ou des décrets d'application. Cette indemnité (exonérée de charges sociales et de l'impôt sur le revenu) sera versée par l'employeur (privé, et on espère aussi public !) pour les trajets domicile-travail réalisés à vélo. Elle pourra être cumulée avec le remboursement de l'abonnement aux transports collectifs sous certaines conditions (trajet de rabattement vers une gare ou une station ou lorsque le salarié réside hors du périmètre de transport urbain).

L'indemnité est le résultat d'une mobilisation tenace et trans-partisane du club des parlementaires à vélo, pour la reconnaissance du vélo comme un moyen de transport (voiture et transports en commun sont déjà pris en compte fiscalement). Le combat n'est pas terminé puisque son montant est en cours d'arbitrage (25 c€/km annoncés finalement par le ministre, mais initialement sa proposition était à 12 c€). Rappelons que ce montant de 0,25c€ avaient été décidés dans le cadre de l'expérimentation et validés par l'ADEME). De fortes résistances du ministère des finances risquent de retarder la publication du décret (« avant la fin de l'automne » a annoncé le ministre des transports). En conclusion, parlez-en à vos représentants du personnel !

Samy Guyet



LES SARDINES À VÉLO

Sardines à Vélo est la nouvelle boutique de cycles de l'Île de Nantes. Passionnés de voyages à vélo, Daniela et Rémi proposent des vélos en acier au style classique et des accessoires pour circuler à Nantes et plus loin. L'atelier prend en charge tous types de cycles. On y trouve également du thé / café et de la lecture cycliste pour patienter ou passer un agréable moment. Sardines à Vélo, 13 rue La Tour d'Auvergne, 44200 Nantes.

Horaires : du mardi au samedi, 10h00 - 12h30 et 14h00 - 19h00. Tel. 09 81 67 30 60.

Dani Rémi <su2ruote@gmail.com>
www.facebook.com/sardinesavelo

LA CLEF À CYCLETTE : L'ATELIER VÉLO MOBILE NANTAIS

Et maintenant Hugo répare vos vélos à domicile

COMPTAGES

Comme chaque année en septembre nous avons compté les vélos dans le centre-ville. Malheureusement, le résultat n'est pas à la hauteur des espérances. Nous en avons compté moins que l'an dernier. La météo mauvaise début septembre et les cyclistes qui ne passent plus tous devant notre point de comptage du château expliquent en partie la baisse par rapport à 2014.

Les chiffres des comptages sur le site rubrique Documentation/Études/Comptages



À LIRE

« Le Pouvoir de la pédale » de notre ami Olivier Razemon obtient le prix du livre de l'environnement 2015. Remise du prix fin novembre à Grenoble. Cet ouvrage est en vente à notre local.

« Le retour de la bicyclette » d'un autre copain Frédéric Héran est disponible en version poche pour 10 euros n'hésitez pas à lire cet ouvrage remarquable.

ÇA BOUGE EN LOIRE ATLANTIQUE

Le vélo urbain, ça bouge en Loire-Atlantique ! Des associations ont été créées récemment.

À Châteaubriant, création de Véli Vélo : <http://www.veli-velo.fr/>

À Guérande, « Vert Pays Blanc et Noir » vient d'adhérer à la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) : <http://www.vpbn.fr/>

À Ancenis, un collectif s'est créé en réaction à l'absence d'aménagement cyclable du pont. Jean Paul les a rencontrés lors d'une première réunion à Liré. Une association va être constituée.

Et on cite évidemment pour finir nos copains de Place au Vélo Estuaire à St Nazaire qu'on ne présente plus.

Aux beaux jours pourquoi ne pas penser à se retrouver par exemple sur le pont d'Ancenis...

ALTERNATIBA

Place au Vélo était présent le dimanche 20 septembre à Alternatiba, sur le Pôle Mobilité Transport du village des alternatives. L'occasion nous était donnée de pouvoir encore une fois montrer que la pratique quotidienne du vélo en ville concourt à la lutte contre le réchauffement climatique, en proposant un mode de déplacement qui ne crée pas d'empreinte écologique, si ce n'est l'achat d'un vélo ! Les personnes qui sont passées sur le stand nous ont toutes fait part de leur souci de pouvoir faire du vélo à Nantes dans une ville apaisée, qui favorise les déplacements doux.

Alternatiba a cette année réuni plus de 17 000 participants qui ont pu découvrir sur plus de 100 stands les différentes solutions proposées dans la région pour une vie plus écologique, solidaire, riche, sereine et joyeuse. Un message fort pour préparer la COP 21 à Paris !

« CARTOPARTIE » LA VOIE À SUIVRE POUR UN VRAI TRAVAIL COLLABORATIF ET PARTICIPATIF

La métropole nantaise compterait environ 7000 appuis vélo. Mais où sont-ils donc ? Comment savoir où les trouver lorsque vous ne connaissez pas le secteur ? C'est un paradoxe : si le stationnement vélo a été développé avec le premier plan vélo mais en dehors des parcs de stationnement (véloparcs comme à la gare, à Pirmil ou encore à la Chantrerie) et des casiers (boxes orange ou noir), Nantes Métropole ne connaît pas leur emplacement, même les neufs !

Samedi 19 septembre toute la journée, lors de la « cartopartie », environ 50 « arpenteurs » sont allés sur le terrain (sur la ville de Nantes), à pied ou à vélo, pour recenser les appuis vélo avec une carte du secteur. Ils regagnaient ensuite le « QG » place Viarme chez nos voisins de Médiagraph pour faire saisir leur récolte par des contributeurs Open Street Map. Ainsi, ce recensement public et open data peut maintenant servir à qui le souhaite pour proposer aux cyclistes des cartes papier ou numérique ou des applis pour smartphone (par exemple avec <http://dev.cartocite.fr/GareTonVelo>).

Pourquoi nous sommes-nous associés à cet événement ? Nous avons fait la démonstration qu'associations (Place au vélo, communauté Open Street Map de Loire-Atlantique, Médiagraph), citoyens et collectivité peuvent facilement mettre en place des actions collaboratives et participatives, dans l'intérêt général. Les élus ne s'y sont d'ailleurs pas trompés puisque nous avons reçu la visite de Francky Trichet, Thomas Quéro et Fabienne Padovani.

Nous réclamons depuis plus d'un an d'utiliser le numérique pour travailler sur les aménagements, sous la forme d'une application cartographique participative et ouverte à tous, comme cela se pratique à Toulouse, Lille ou Bruxelles. Cette « cartopartie » (et la relation très constructive que nous avons eue avec le département des ressources numériques de Nantes Métropole) démontre que les citoyens cyclistes et piétons sont prêts. Nous sommes prêts à en organiser d'autres et à travailler à la mise en place de cette application participative.

IMPÉRATIF ! LIMITER LES VITESSES POUR SORTIR DE LA FATALITÉ DES ACCIDENTS DES CYCLISTES ET DES PIÉTONS

»»»»»»»» MANIFESTATION DU 7 NOVEMBRE

Plusieurs accidents tragiques se sont produits ces dernières semaines sur l'agglomération nantaise : une dame âgée renversée par une voiture, deux cyclistes fauchés sur des giratoires et malheureusement André sera mortellement blessé. Ces accidents ne sont pas dus à une fatalité : ils sont dus pour une part à un manque de vigilance des conducteurs motorisés ; ils sont dus d'autre part notamment pour les deux cyclistes à un manque de sécurisation des déplacements vélos dans les traversées des giratoires.

Place au Vélo demande des aménagements cyclables spécifiques pour les giratoires : nous avons souligné la dangerosité du giratoire du Bd De Gaulle là où s'est produit l'accident mortel. Les services de Nantes Métropole n'ont pas donné suite. Nous demandons également que des dispositifs contraignent efficacement la vitesse des véhicules motorisés. Or nous constatons au contraire que les ralentisseurs sont de moins en moins efficaces et ne se résument souvent que par quelques coups de peintures. Les zones 30 sont nombreuses mais totalement inefficaces puisque rien n'incite les véhicules à ralentir et qu'aucun contrôle de vitesse n'est mis en place en ville. Les services de l'État (DIRO) refusent systématiquement les aménagements des traversées cyclables sur les bretelles des sorties du périphérique alors que les véhicules vont extrêmement vite sur ces voies de sortie.

Place au Vélo demande aux collectivités et notamment à Nantes Métropole la mise en place d'un observatoire paritaire de l'accidentologie des cyclistes et des piétons. Ce sont les plus vulnérables, il convient d'analyser les circonstances des accidents et d'envisager ensemble des dispositifs matériels et comportementaux pour que les déplacements à vélo et à pied qui sont la priorité des modes de déplacements urbains soient les plus sécurisés. L'exemple de la métropole de Grenoble qui vient d'imposer sur la plus grande partie de sa voirie la vitesse maximum à 30 doit servir de modèle et de référence. La majorité des villes du nord et de l'est européen ont mis en place depuis longtemps cette limitation. On ne voit pas pour quelles raisons cela ne serait pas le cas en France. Nantes doit servir de modèle et être exemplaire dans la protection des usagers les plus fragiles de la rue.

Nous vous invitons à vous rassembler samedi 7 novembre à 9H30 place Viarme, nous nous rendrons Bd de La Baule à St Herblain sur les lieux de l'accident où André a perdu la vie. Soyons nombreux ce jour là pour lui rendre hommage et soutenir sa famille et ses proches et pour rappeler aux pouvoirs publics que les objectifs sur la ville apaisée doivent se traduire par des choix politiques forts dans les domaines des mobilités actives.

Les informations relatives à cette manifestation vous seront transmises via la presse et une newsletter spéciale.



LA VILLE APAISÉE, MON ŒIL! UN REPORTAGE ÉDIFIANT DE PASCAL

Rejoindre le centre de Nantes depuis l'est de la métropole n'est pas chose facile. Pour ceux qui habitent en bord de Loire, le trajet par la Loire à vélo est agréable et sécurisé. Pour les autres pas d'autre choix que de passer par des axes très fréquentés. Trouver un trajet n'empruntant que des zones 30 ou des bandes/pistes cyclables est impossible.

Voici quelques exemples pris à l'est de Nantes, mais on retrouvera certainement les mêmes défauts dans les autres quartiers :



RUE COULMIERS

Vitesse autorisée 50 km/h, très fréquentée
Passer par le Boulevard Ernest Dalby c'est encore pire...



CÔTÉ RUE GAMBETTA

Limité à 50km/h...ce n'est pas mieux



RUE AUGUSTE PÉNEAU

Axe très fréquenté, vitesse 50 km/h mais pas d'aménagement cyclable sur cette partie. On est à quelques mètres de l'entrée du parc du Grand Blottereau, équipement sportif, lycée professionnel, ITEP Les Perrines



RUE DU LANDREAU

Vitesse 50km/h, axe très fréquenté, pas de piste cyclable. Collège/Lycée La Colinière 200 mètres plus loin.



RUE DE LA COLINIÈRE

Pas mieux... Collège/lycée de la Colinière au bout de la rue...

BD DE DOULON

On a bien un panneau Bande Cyclable dès la sortie du carrefour, mais la piste commence réellement 100 mètres plus loin. A ce carrefour on a trois voies de circulation automobile et des places de stationnement de chaque côté, mais pas de piste/bande cyclable...

RUE DE LA PAPOTIÈRE

Axe très fréquenté, vitesse limitée à 50, les automobilistes dépassent allègrement les 70 km/h. Il y a pourtant un arrêt de bus qui dessert l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique « Moissons Nouvelles » qui accueille des adolescents en internat et en externat.

RUE DU GÉNÉRAL BUAT

Axe très fréquenté, y compris par de très jeunes cyclistes malgré l'absence de piste cyclable.

Hélas, la liste des rues à 50 km/h sans piste ou bande cyclable n'est pas exhaustive.



ACTIONS DE PAV

TALENTS DU VÉLO : PLACE AU VÉLO AU TOP !

Le Club des villes et territoires cyclables organise chaque année un concours « Talents du vélo ». Il récompense toute personne, équipe ou structure qui œuvre pour le développement de l'usage quotidien du vélo urbain, par son action ou projet exemplaire, et par son engagement dans une perspective de mobilité durable et citoyenne. Place au vélo a obtenu le prix « communication » pour le web documentaire <http://unptitvelodanslatete.fr> qui propose des témoignages photos et vidéos, des conseils, des argumentaires et des animations pour comprendre certains aménagements (sas vélo, double sens cyclable...). Un grand merci aux cyclistes s'étant prêtés au jeu du portrait (Yoann, Elise, Agnès, les boîtes à vélo, Thomas, Jeanne...), à l'équipe technique de réalisation emmenée par Fanny pour la coordination et par Florence Mary, réalisatrice, et bien entendu à nos soutiens (MAIF, TéléNantes, ADEME, Nantes Métropole, Ouest France).

Le site internet de ce web documentaire est vivant et s'enrichira au fur et à mesure de nouveaux portraits et animations. Un concours photo (tout en bas de la page du site) est en cours. Participez en envoyant la photo de votre vélo dans la métropole nantaise, 2 catégories aux choix :

- « Mon vélo dans la métropole » : à la manière du nain de jardin d'Amélie Poulain : votre vélo pose seul sur la photo



10 photos seront retenues dans chaque catégorie par l'équipe de Place au vélo. Elles seront présentées lors d'un moment convivial et exposées ensuite dans la cour de Place au vélo en exposition permanente.

Samy Guyet

BILAN GRAND ATELIER DU MERCREDI 3 JUIN 2015



Cet évènement a été l'occasion de renforcer et de concrétiser la solidarité et l'entraide existant entre nos associations, et de les rendre visibles du grand public : le mercredi 3 juin 2015, 14h/17h, au Cyclo Village, Parc des Chantiers, en préambule de la Véloparade.

Objectifs : vérifier, assurer l'entretien et les réglages des vélos des participants à la Véloparade, donner à es derniers les conseils pour un vélo en bon état de fonctionnement.

Présents : 10 techniciens : Vélocampus, Transformeurs, ATAO Vélos, Place au Vélo

L'affluence : bilan positif, entre 200 et 250 vélos vérifiés et entretenus.

Les 4 thématiques : le Grand Atelier était décliné en 4 ateliers thématiques : «freins», «vitesses», «pneus » «ergonomie». Les 2 premiers ateliers demandaient davantage de temps d'intervention, celui destiné au gonflage des pneus a bien tourné, celui sur l'ergonomie (réglage selle et guidon) a été moins sollicité. Des binômes mixtes : il a été convenu que chaque atelier soit animé par un binôme mixte (représentant deux structures différentes).

Les bénévoles : 3-4 bénévoles supplémentaires ont permis de répondre à la forte affluence pour orienter le public, donner les informations sur les horaires d'ouverture des 4 structures.

Le passeport : Chaque participant se voyait remettre à l'accueil un passeport « contrôle technique », sur lequel étaient notés les dysfonctionnements et observations liés à l'état du vélo, ainsi que les horaires d'ateliers et adresses des 4 associations vers lesquelles ils seront orientés. Ce passeport formalise le contrôle technique, communique sur les associations et permet de noter les réparations nécessaires à envisager. L'accueil : s'est avéré nécessaire, orientait les gens vers les ateliers thématiques les moins sollicités, aidait au premier diagnostic sur le vélo, donnait les renseignements utiles (gratuité de la prestation, qui sommes-nous...)

Loïc et Dominique

RETOUR SUR LA FÊTE DU VÉLO

Très grand succès de la Fête du Vélo, qui est venue clôturer Vélo-City, avec plus de 15.000 participants, cette manifestation démontre la capacité des habitants à se mobiliser autour d'un évènement festif et comme d'habitude, rien n'aurait pu se faire sans tous les bénévoles qui se sont impliqués en amont pour vous construire ce formidable programme d'animations et le jour J pour sécuriser et permettre à chacun de vivre au mieux cette journée. Un grand big up à tous et pour poursuivre une commission s'est mise en place pour l'organisation de la prochaine fête du Vélo nous en reparlerons prochainement.

Fanny

FESTIVAL DU VOYAGE À VÉLO

À l'initiative de quelques membres nantais du Cyclo Camping International et de Place au Vélo, le 3ème festival "Voyager à Vélo" aura lieu le samedi 14 novembre 2015, salle de la manù à Nantes. Ce festival proposera en alternance sous forme de modules, des projections audiovisuelles illustrant la facilité et le plaisir du voyage à vélo, et des ateliers consacrés au choix à l'équipement du vélo, et à la préparation de son itinéraire. L'animation des ateliers et des débats s'appuiera sur l'expérience des cyclovoyageurs et sur les témoignages des familles. Ce festival mettra l'accent plus particulièrement sur le voyage à vélo en situation d'handicap et sur le voyage en famille.

Des espaces d'informations et de rencontres seront animés par CCI, Place au Vélo, l'AF3V, l'A.P.F. pour les publics en situation de handicap, et Vélos Volants.

LES PLASSOVÉLISTES ÉCRIVENT

CONGRÈS ECF, UNE JOURNÉE TRÈS INTERNATIONALE

Elle commence par une réunion des villes pro cyclistes avec une intervention de Jean-Paul et le power point très suivi : plusieurs sont impressionnés par les nombreuses actions de PAV ! Suivi par un petit passage à vélo dans la ville avec quelques explications sur les aménagements. On pourra remarquer :



Le cours O. de Clisson sur l'axe Nord-Sud squatté par le groupe à pied et qui empêche la factrice à vélo de passer ! et aussi un camion bien garé sur la piste de l'axe nord-sud alors que deux voies voitures sont libres à côté... Dans l'après midi après un parcours dans la ville nous avons accueilli dans notre local un groupe de l'ECF autour d'un verre offert par Thierry et Jean-Claude. Une ambiance internationale, cyclistes européens, thaïlandais, chinois, indiens, brésiliens, américains nous ont félicités pour toutes les actions que nous menons sur Nantes. Un retour à la cité des Congrès par la rue de Strasbourg a été l'occasion de s'approprier cette voie emblématique et dont on attend impatiemment l'aménagement pour les vélos !

Daniel



MOBILITÉ SCOLAIRE

« Impressionné par le nombre d'enfants et de parents à vélo, en trottinettes et à pied » : c'est la réaction du Président de Place au Vélo devant le groupe scolaire (maternelle et élémentaire) Sarah Bernhardt/Ledru Rollin élémentaire à Nantes sud, un matin de juin 2015. Il faut dire qu'à chaque entrée (au nombre de 3) de l'école, on trouve des racks et des appuis vélo (dont 2 couverts) et la rue de la Ripossière est équipée d'un double sens cyclable. De nombreux parents et assistantes maternelles viennent aussi à pied, une bonne partie d'entre eux traversant l'agréable jardin de la Crapaudine.

Des progrès restent cependant à accomplir. Les incivilités récurrentes d'un petit nombre de parents venant en voiture (stationnement sur le passage piéton ou les trottoirs, circulation en sens interdit, malgré la présence de stationnements à 200 mètres), alors que la plupart stationnent correctement leur véhicule, et des altercations parfois violentes, ont conduit l'association des parents d'élèves et certains de nos adhérents à contacter l'équipe de quartier de la ville de Nantes puis à écrire à Madame le maire. Après beaucoup d'insistance (mots réguliers dans les cahiers des enfants, utilisation de fausses contraventions, plusieurs courriers recommandés, un article dans Presse Océan, des photos publiées sur les réseaux sociaux), il a été obtenu la présence régulière de la police municipale et l'installation d'un potelet devant le passage piéton. La situation est plus apaisée depuis cette rentrée.

Côté modes actifs, il pourrait être fait davantage : les emplacements vélo et trottinette, victimes de leur succès, sont saturés ; la démarche pédibus/vélobus, dynamique jusqu'au milieu des années 2000, a été abandonnée ; un plan et des renseignements (itinéraires modes actifs,

emplacement des parkings automobile) pourraient être fournis aux familles des enfants nouvellement scolarisés.

Samy Guyet

UN BEAU PROJET RÉALISÉ PAR UNE ÉQUIPE DE COLLÉGIENS

« Il faudrait que tous les collégiens puissent venir à vélo au collège, mais pour cela il faudrait qu'on leur prête des vélos et qu'il y ait plus de pistes cyclables dans les quartiers ». Myriam, élève de 6è3 du collège le Breil, s'est fait la porte-parole de sa classe à Vélo-City le 5 juin 2015. Elle et ses 22 camarades, dont 5 étaient nouveaux arrivants en France, ont en effet goûté avec enthousiasme aux joies de la bicyclette lors d'un voyage de 4 jours qui les ont conduits sur les chemins des châteaux de Chenonceau, Chambord et Clos-Lucé.

L'occasion de mettre en œuvre, durant 90 kms et 5 jours, les conseils de Dominique et Loïc, de Place au Vélo !, de vivre une expérience collective marquante, de mettre un point d'orgue à 5 mois d'ateliers de préparation en tous genres.

« Le 3 juin, c'était fatigant. Je suis très fière d'avoir roulé 47 kms, je ne croyais pas en être capable ! » pouvait tweeter Cindy. Et nous, professeurs, sommes très fiers de nos élèves qui ont été au bout d'eux-mêmes, qui ont spontanément aidé les deux camarades qui ne savaient pas faire de vélo et qui n'ont reçu que des compliments partout où ils sont passés.

Donc, cette année... On remet ça !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site collegelebreil.wix.com/avelopourleschateaux

*L'équipe À vélo pour les châteaux !
du Collège Le Breil.*



LES SORTIES DE PAV

PROPOSITION

Nous invitons ceux qui le souhaitent à se retrouver tous les dimanches à 10 H Place Royale. Les cyclistes présents décideront ensemble de là où ils veulent se rendre, en fonction des propositions, de la météo, et des envies de chacun. Si vous êtes partants pour proposer un itinéraire, de la distance qui vous convient, n'hésitez pas ! Nous relayons les balades organisées par des cyclistes dans l'agenda de Place au Vélo. Cependant, ces parcours se feront sous la responsabilité de chacun. L'association Place au Vélo ne peut pas assumer la prise en charge de ces sorties. Un pique-nique, de l'eau, et une chambre à air seront à rajouter à la bonne humeur, obligatoires pour ces sorties ! Dès à présent, Rendez-vous Place Royale pour de nouvelles aventures... Et vive le vélo !

Isabelle

Bicyc'LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" - novembre 2015 - n° 104

Place au Vélo
1 rue d'Auvours
44000 Nantes

Renouvellement d'adhésion :

si vous avez un astérisque sur votre bande adresse, c'est que vous n'avez pas réadhéré pour 2015. Envoyez votre chèque ou passez au local.

SUR VOTRE AGENDA

Samedi 7 novembre

Manifestation suite aux accidents : 9H30, place Viarme

Les 3 et 5 novembre

Opération « Cyclistes Brillez »

Samedi 14 novembre

Festival Voyage à Vélo : 10h-19h, salles de la Manufacture

Jeudi 19 novembre

Réunion adhérents : 20h, 1 rue d'Auvours

Samedi 27 février

Assemblée Générale annuelle

Brico-vélo

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois 17h-20h

1^{er} et 3^{ème} samedi du mois 14h-18h

Fête du Vélo : 5 juin

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour les mises à jour.

Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire tous les jeudis de 17h à 20h
1, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
http://placeauvelo-nantes.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

www.facebook.com/
placeauvelonantes

@PAVelo_Nantes
#FêteVéloNantes



La Bicyc'Lettre est éditée par Place au Vélo Nantes, 1 rue d'Auvours 44000 Nantes • tél : 02 40 200 400 • contact : nantes@fubicy.org • Internet : <http://placeauvelo-nantes.fr> • Directeur de la publication : Jean-Paul Berthelot • Rédacteur en chef : Jean Paul Berthelot • Conception graphique : Sapristi 02 40 49 81 74 • Impression : RDS, 12 rue Alain Barbe-Torte 44000 Nantes • N° ISSN : 2106-7120 • Ce numéro a été tiré à 800 exemplaires. Revue bimestrielle, 5 numéros par an • Ont participé à ce numéro : Jean-Paul Berthelot ; Loïc Boche ; Fanny Derenne ; Daniel Daoulas ; Dominique Dupont ; Samy Guyet ; Pascal Plessis ; Isabelle Perrone ; Marc Peroy • Illustrations : Jacques Clavreul

Bulletin d'adhésion

J'adhère à Place au Vélo et je recevrai le journal la Bicyc'lettre

Individuel 15 euros - Famille 20 euros
 Réduit 5 euros

et en plus : Abonnement à Vélocité 16 euros
(magazine national de la FUB)

Je souhaite soutenir financièrement les actions de Place au Vélo et je fais un don deeuros
Paiement par chèque en espèces

Boîte aux lettres accessible pour nos porteurs bénévoles Oui Non

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél

E-mail

Je souhaite recevoir le journal par courrier électronique
Oui Non

L'adhésion à Place au Vélo permet également :

- le marquage des vélos à prix réduit
- des accessoires à prix réduits
- des réductions chez les partenaires (consulter notre site internet)